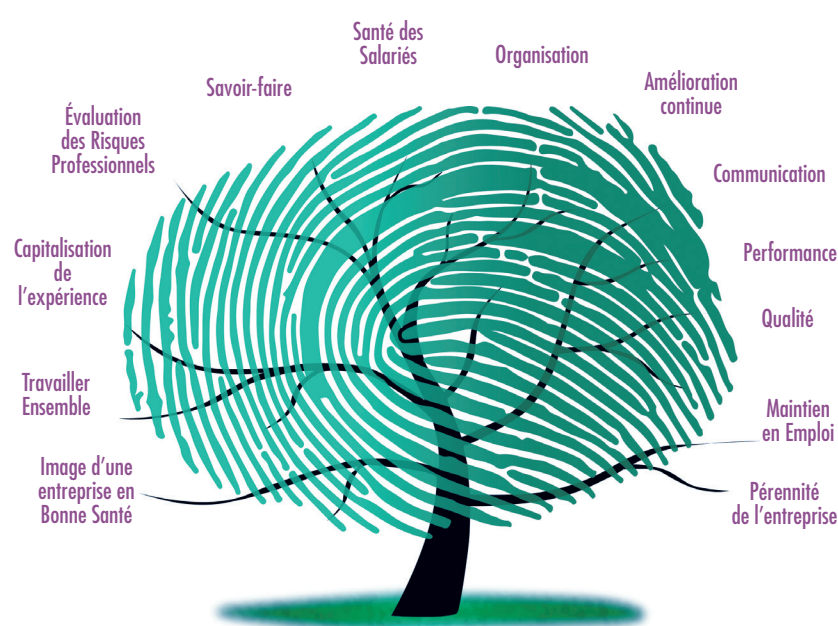


➤ POURQUOI FAIRE DE LA PRÉVENTION ?

Intégrer la Prévention au cœur de votre activité, c'est garantir :

- La santé de vos salariés
- La fidélisation de vos employés
- La pérennité de votre entreprise
- Un travail / service de qualité
- Des gains et investissements
- L'image d'une entreprise en bonne santé
- La performance de votre activité
- ...



Favoriser la Culture de Prévention

➤ POUR EN SAVOIR PLUS...

www.travail-emploi.gouv.fr
www.carsat-auvergne.fr
www.carsat-ra.fr
www.inrs.fr

Ce document a été élaboré dans le cadre du Plan Régional Santé Travail 3 Auvergne-Rhône-Alpes par :



DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes
 Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Carsat Retraite & Santé au travail
 Auvergne

Carsat Retraite & Santé au travail
 Rhône-Alpes

pré-sanse
 PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



sa santé famille retraite services
 L'essentiel & plus encore

OPPBTP
 La prévention BTP

Aract
 AUVERGNE - RHÔNE-ALPES
 CONDITIONS DE TRAVAIL ET INNOVATION SOCIALE

CFE CGC
 CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'ENCADREMENT-CGC

U2P union des entreprises de proximité
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Avec le soutien de :

Cfdt AUVERGNE RHÔNE-ALPES
 S'ENGAGER POUR CHACUN AIDER POUR TOUS

Union Régionale C.F.T.C. Auvergne-Rhône-Alpes
CFTC
 La Voie à Défendre
 www.cftc-aurs.fr

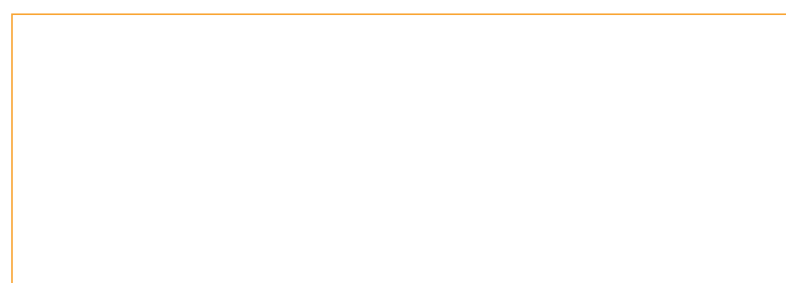
cgt Auvergne Rhône Alpes

cpme
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

FO
 Confédération Française de l'Orfèvrerie

MEDEF
 Auvergne Rhône-Alpes

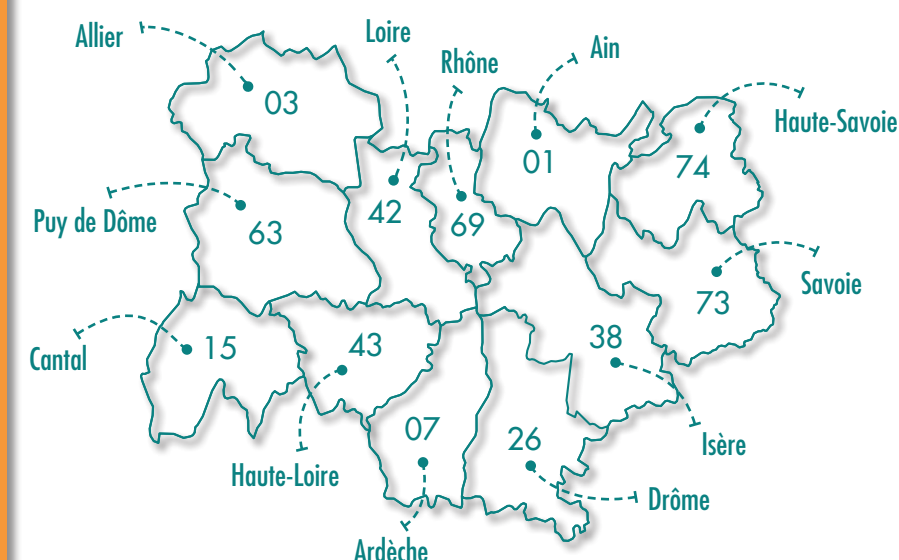
Diffusé par :



PRST3
 PLAN RÉGIONAL
 SANTÉ TRAVAIL N°3

VOS INTERLOCUTEURS EN PRÉVENTION SANTÉ AU TRAVAIL

Qui fait quoi en Auvergne-Rhône-Alpes ?



> Vos interlocuteurs

Service de Santé au Travail

L'adhésion à un Service de Santé au Travail Interentreprises est obligatoire pour les entreprises dès le premier salarié.

Organisations ou Syndicats Professionnels

Issus de votre secteur d'activité
Signataires de votre convention collective

Chambres consulaires :

- Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes et votre Chambre départementale (CMA)
- Chambre Régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes
- Chambre de Commerce et d'Industrie de région Auvergne-Rhône-Alpes

Carsat Auvergne et Carsat Rhône-Alpes

Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail

Mutualité Sociale Agricole ARCMSA Auvergne-Rhône-Alpes

Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics : OPPBTP

Unité Départementale de la DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Aract Auvergne-Rhône-Alpes

Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail
Membre du réseau de l'Anact

> Leurs missions de prévention

Stratégie globale de Prévention :

- Accompagnement des entreprises dans leur démarche de prévention des risques professionnels : actions en entreprise, conseils, etc.
- Suivi individuel de l'état de Santé adapté à la situation de chaque travailleur

- Information et conseil dans les domaines : juridique, social, formation

- CMA : – Conseil, formation inter entreprises et outils pratiques
– Sensibilisation et informations sur des risques spécifiques : RPS, TMS, addiction,...
- Accompagnement des Artisans en souffrance...
- Accompagnement des entreprises : création, reprise, information, documentation, etc.

Assureur unique des entreprises en matière de santé au travail protégeant l'ensemble des personnes du régime général et exerçant les deux missions :

- Prévention : sensibiliser et accompagner les employeurs pour une santé durable au travail
- Tarification : inciter à la prévention par des taux de cotisations patronales

Le Service Santé Sécurité au Travail de la MSA :

- assure le suivi médicoprofessionnel en santé au travail
- conseille ses adhérents, salariés agricoles, exploitants ou chefs d'entreprise, sur la prévention des risques professionnels et les conditions de travail
- développe des actions de prévention, de formation et d'information pour toutes les entreprises du monde agricole

- Conseil de la branche du BTP en matière de prévention, sécurité, santé et amélioration des conditions de travail
- Démarche collective inter-entreprises
- Outils, formation, assistance technique, etc.

- Contrôle du respect du droit du travail
- Amélioration des conditions de travail et de la santé au travail
- Conseil et information des employeurs, des salariés et représentants du personnel sur leurs droits et obligations

- Aide des TPE/PME pour améliorer leurs conditions de travail par des démarches participatives : Qualité de Vie au Travail (QVT), accompagnement des changements, prévention de l'usure au travail, appui aux relations sociales, etc.

> Les contacter

Votre Centre de Santé au Travail et/ou Votre Médecin du travail

www.presanse-auvergne-rhone-alpes.org/f/reseau/carte/

Votre Organisation ou Syndicat Professionnel

Votre chambre consulaire départementale

www.crma-auvergnerrhonealpes.fr/le-reseau-regional-des-CMA
www.aura.chambres-agriculture.fr/
www.auvergne-rhone-alpes.cci.fr/

Carsat Auvergne / Carsat Rhône-Alpes

www.carsat-auvergne.fr | contact-prevention@carsat-auvergne.fr
Carsat Auvergne : 04 73 42 70 19
www.carsat-ra.fr | preventionrp@carsat-ra.fr
Carsat Rhône-Alpes : 04 72 91 96 96

ARCMSA

www.msa.fr/lfr/web/msa/contact/coordonnees-msa
Professionnels de santé et conseillers en prévention :
MSA Ain Rhône : 04 74 45 99 90 | MSA Alpes du Nord : 04 79 62 87 71
MSA Ardèche Drôme Loire : 04 75 75 68 67
MSA Auvergne : 04 73 43 76 54

OPPBTP Agences Auvergne Rhône-Alpes

www.oppbtp.com/Nous-contacter
Lyon : 04 78 37 36 02 | Échirolles : 04 76 46 92 68
Clermont-Ferrand : 04 73 35 14 23

DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes

www.auvergne-rhone-alpes.direccte.gouv.fr/identifier-nos-services-vos-interlocuteurs
L'agent de contrôle de l'inspection du travail :

Aract

www.auvergnerrhonealpes.aract.fr